

## SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le jeudi 12 novembre 2009, à 14 h 20, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

---

Sont présents: M. le maire Régis Labeaume, président  
M. Richard Côté, vice-président  
M. François Picard, vice-président  
M. Simon Brouard  
Mme Geneviève Hamelin  
M. Sylvain Légaré  
Mme Julie Lemieux  
Mme Michelle Morin-Doyle  
Mme Marie-Josée Savard

Assistent  
également: M. Alain Marcoux, directeur général  
Mme Suzanne Canac Marquis, directrice générale adjointe  
Mme Chantale Giguère, directrice générale adjointe  
M. Gilles Noël, directeur général adjoint  
M. Guy Renaud, directeur général adjoint  
M. Alain Thériault, directeur général adjoint  
Me Sylvain Ouellet, greffier

---

**Monsieur le maire Régis Labeaume préside la séance.**

**CE-2009-2158 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du Règlement N° 244 autorisant des dépenses et un emprunt de 780 000 \$ concernant les analyses préliminaires et l'achat d'un terrain pour la construction d'un centre Écolobus du Réseau de transport de la Capitale - FN2009-070 (Ra-1503)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement N° 244 autorisant des dépenses et un emprunt de 780 000 \$ concernant les analyses préliminaires et l'achat d'un terrain pour la construction d'un centre Écolobus* du Réseau de transport de la Capitale, adopté par le conseil d'administration du Réseau de transport de la Capitale, lors de sa séance du 28 octobre 2009.

---

**CE-2009-2159 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la fermeture d'une partie du boulevard Wilfrid-Hamel, l'affectation, au domaine privé de la Ville, du lot 3 975 028 du cadastre du Québec, l'échange de terrains et le consentement à deux (2) servitudes, dont l'une de non-accès et l'autre de non-construction - Arrondissement des Rivières - GI2009-149 (CT-GI2009-149) — (Ra-1503)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, la fermeture d'une partie du boulevard Wilfrid-Hamel et l'affectation, au domaine privé de la Ville, du lot 3 975 028 du cadastre du Québec, circonscription foncière du Québec.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, conditionnellement à la fermeture d'une partie du boulevard Wilfrid-Hamel et de son affectation au domaine privé de la Ville :

- 1° d'autoriser l'échange de terrains en vertu duquel « 2857-1107 Québec inc. » cède, à la Ville, le lot 3 975 027 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de soixante-dix-sept mètres carrés et neuf dixièmes (77,9 m<sup>2</sup>) et concède, en faveur de la Ville, une servitude réelle et perpétuelle de non-accès entre les points 3-4-5-6 contre le lot 3 975 028 et une partie du lot 3 975 026 en faveur du lot 3 976 290 du susdit cadastre, tel que montré au plan montrant les empiétements, préparé par monsieur Michel Robitaille, arpenteur-géomètre, sous le numéro 13506 de ses minutes, joint en annexe au sommaire décisionnel;
- 2° en contrepartie, que la Ville cède, à « 2857-1107 Québec inc. », le lot 3 975 028 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de trois-cent-quinze mètres carrés et six dixièmes (315,6 m<sup>2</sup>), tel que montré à l'extrait du plan cadastral parcellaire, minute 13538, joint en annexe audit sommaire et sujet, dans son ensemble, à une servitude de non-construction, selon des conditions substantiellement conformes au document intitulé « promesse d'échange (achat-vente) et consentement à des servitudes » joint en annexe au même sommaire.

Cet échange est consenti sans soulte. Les frais de gestion de 650 \$ excluant les taxes ont été versés lors de la signature de ladite promesse;

- 3° d'autoriser le Service des affaires juridiques à procéder, au moment opportun, à l'ouverture du boulevard Wilfrid-Hamel situé sur le lot 3 975 027 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de soixante-dix-sept mètres carrés et neuf dixièmes (77,9 m<sup>2</sup>);
- 4° d'autoriser le paiement du montant de la taxe de vente du Québec sur l'immeuble que la Ville reçoit en échange et dont la valeur, en contrepartie, est établie à 7 500 \$, à être puisé au projet O06000301, tâche 01.15090246.

L'acte notarié sera préparé et signé devant le notaire mandaté par la Ville.

---

---

**CE-2009-2160 Avis de motion et adoption du Règlement sur le traitement des membres du conseil à la suite de la réduction du nombre d'arrondissements, R.V.Q. 1593 - AJ2009-091 (Ra-1503)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de donner un avis de motion et d'adopter le *Règlement sur le traitement des membres du conseil à la suite de la réduction du nombre d'arrondissements*, R.V.Q. 1593.

---

**CE-2009-2161 Ouverture de la rue de la Rive-Boisée Nord, située sur les lots 3 584 854, 3 688 237 et 3 584 953, de la rue des Brise-Vent, située sur les lots 3 584 951 et 3 688 234, de la rue de la Boudinière, située sur les lots 3 584 950 et 3 688 235, de la rue de la Broussaille, située sur le lot 3 584 949 et de la rue des Bois-Brûlés, située sur les lots 3 584 952 et 3 688 236, tous du cadastre du Québec - Arrondissement des Rivières - AJ2009-095 (Ra-1503)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville, d'ordonner l'ouverture des rues suivantes :

- rue de la Rive-Boisée Nord, située sur les lots 3 584 854, 3 688 237 et 3 584 953;
- rue des Brise-Vent, située sur les lots 3 584 951 et 3 688 234;
- rue de la Boudinière, située sur les lots 3 584 950 et 3 688 235;
- rue de la Broussaille, située sur le lot 3 584 949;
- rue des Bois-Brûlés, située sur les lots 3 584 952 et 3 688 236;

tous du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.

---

**CE-2009-2162 Avis de motion et adoption du Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à la réduction du nombre d'arrondissements, R.V.Q. 1586 - AT2009-258 (Ra-1503)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de donner un avis de motion et d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à la réduction du nombre d'arrondissements*, R.V.Q. 1586.

**CE-2009-2163 Avis de motion, adoption du projet et adoption du *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à certaines dispositions*, R.V.Q. 1592 - AT2009-259 (Ra-1503)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de donner un avis de motion, d'adopter le projet et d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à certaines dispositions*, R.V.Q. 1592.

---

**CE-2009-2164 Avis de motion et adoption du *Règlement sur les réseaux des rues et des routes*, R.V.Q. 1582 - AT2009-264 (Ra-1503)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de donner un avis de motion et d'adopter le *Règlement sur les réseaux des rues et des routes*, R.V.Q. 1582.

---

**CE-2009-2165 Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jérôme Vaillancourt, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2009 - Introduction de nouvelles limites de vitesse sur le territoire de la ville de Québec - AT2009-266 (Ra-1503)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de ne pas donner suite à l'avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jérôme Vaillancourt, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2009, relativement à l'introduction de nouvelles limites de vitesse sur le territoire de la ville de Québec.

---

**CE-2009-2166 Approbation d'un délai additionnel - Désistement d'un droit de préemption en faveur de la revente d'un terrain vacant constitué du lot 3 914 151 du cadastre du Québec, situé sur le boulevard Lebourgneuf, propriété de « Les Immeubles Maricat, S.E.C. » - DE2009-120 (Ra-1503)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'accorder un délai additionnel de quatre-vingt-dix (90) jours à celui prévu par la résolution CV-2009-0681, adoptée le 15 juin 2009, à « Clinique Tonus Santé inc. » pour la signature de l'acte de vente, par « Les Immeubles Maricat S.E.C. » à « Clinique Tonus Santé inc. », des lots 3 914 150 et 3 914 151 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, à défaut de quoi, la Ville sera présumée avoir exercé son droit de préemption sur le lot 3 914 151 du susdit cadastre, tel que prévu à l'acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Québec, le 6 septembre 2005, sous le numéro 12 653 409.

---

**CE-2009-2167 Prolongement de la rue d'Everell - Domaine Saint-Joseph phase III partie 2 - District électoral de Saint-Michel (22) - Arrondissement de Beauport - DE2009-130 (CT-DE2009-130) — (Ra-1503)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser la mise en oeuvre de la phase III partie 2 du projet Domaine Saint-Joseph, à être réalisé par « Les Immeubles Lagacé inc. », qui implique le prolongement de la rue d'Everell, sur une longueur approximative de soixante-quinze mètres (75 m), selon une configuration substantiellement conforme à celle illustrée au plan-projet de lotissement joint en annexe au sommaire décisionnel ainsi que selon les conditions de l'entente à intervenir entre les parties;
- 2° d'autoriser la conclusion, avec « Les Immeubles Lagacé inc. », d'une entente relative à des travaux municipaux, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet d'entente joint en annexe audit sommaire;
- 3° d'accepter la cession à titre gratuit, à la Ville de Québec, des infrastructures et équipements municipaux réalisés en application de l'entente ainsi conclue, conditionnellement à l'acceptation partielle ou complète des travaux, conformément au *Règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux*, R.R.V.Q., chapitre E-2 et ses amendements;
- 4° de demander au Service des affaires juridiques de préparer les documents nécessaires pour l'ouverture de la rue ayant fait l'objet de cette cession;
- 5° d'autoriser un investissement de 20 000 \$ excluant les taxes, aux fins de la participation financière de la Ville à la réalisation des infrastructures et équipements municipaux réalisés en application de l'entente (R.V.Q. 789).

---

**CE-2009-2168 Avis de motion et adoption du *Règlement modifiant le Règlement sur le programme de rénovation de façades donnant sur une artère commerciale relativement à la réduction du nombre d'arrondissements*, R.V.Q. 1477 - DG2009-113 (Ra-1503)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de donner un avis de motion et d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur le programme de rénovation de façades donnant sur une artère commerciale relativement à la réduction du nombre d'arrondissements*, R.V.Q. 1477.

---

**CE-2009-2169 Nomination d'un représentant de la Ville de Québec sur le conseil d'administration de la copropriété de l'édifice à bureaux et terminus d'autobus de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) - DG2009-115 (Ra-1503)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de désigner monsieur Jean Rochette, directeur du Service de la gestion des immeubles, pour siéger à titre d'administrateur représentant la Ville de Québec, sur le conseil d'administration de la copropriété de l'édifice à bureaux et terminus d'autobus de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ), pour une période d'un an.

---

**CE-2009-2170 Prise d'acte de la résolution de la « Commission économie et environnement » portant sur l'affichage publicitaire installé sur les équipements publics ou sur les terrains privés - EN2009-069 (Ra-1503)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de prendre acte de la résolution de la « Commission économie et environnement », adoptée le 22 septembre 2009, relativement à l'affichage publicitaire installé sur les équipements publics ou sur les terrains privés.

---

**CE-2009-2171 Prise d'acte de la résolution de la « Commission économie et environnement » portant sur le chauffage au bois en milieu urbain - EN2009-073 (Ra-1503)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de prendre acte de la résolution de la « Commission économie et environnement », adoptée le 22 septembre 2009, relativement au chauffage au bois en milieu urbain.

---

**CE-2009-2172 Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller André Demers, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2009 - Élaboration d'une grille d'analyse de la valeur des zones boisées et instauration d'un moratoire sur le développement impliquant l'abattage de zones boisées - EN2009-074 (Ra-1503)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° de ne pas donner suite au premier avis de proposition déposé par monsieur le conseiller André Demers, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2009, à l'effet de constituer un groupe de travail chargé d'élaborer une grille d'analyse de la valeur des zones boisées;
- 2° de ne pas donner suite au deuxième avis de proposition déposé par monsieur le conseiller André Demers, lors de la séance du conseil de la ville tenue

le 1<sup>er</sup> octobre 2009, à l'effet d'instaurer un moratoire sur le développement impliquant l'abattage des zones boisées, jusqu'à ce que le conseil de la ville ait adopté une grille d'analyse écologique.

---

**CE-2009-2173 Adhésion au programme de soutien aux réalisations locales - « Diagnostic résidentiel, mieux consommer » d'Hydro-Québec - GI2009-136 (Ra-1503)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'accepter de collaborer avec Hydro-Québec, dans le cadre du programme « Soutien aux réalisations locales - Diagnostic résidentiel mieux consommer »;
- 2° de soumettre les projets « Boîtes métalliques artistiques », « Réfection du parc Vachon », « Réaménagement du parc Henri-Casault » et « Projet d'aménagement du parc Grand-Oasis »;
- 3° de désigner monsieur Jean Lemay, ingénieur gestionnaire de l'énergie, comme responsable de ce projet et comme celui qui accompagnera Hydro-Québec, au cours de cette campagne;
- 4° d'autoriser monsieur Jean Rochette, directeur du Service de la gestion des immeubles à signer, pour et au nom de la Ville de Québec, tout document et/ou formulaire donnant effet à la présente résolution et monsieur Philippe Arsenault, directeur de la Division de l'exploitation et de l'entretien, à titre de substitut;
- 5° d'être autorisé à recevoir le paiement de la totalité de l'appui financier d'Hydro-Québec, pour les projets « Boîtes métalliques artistiques », « Réfection du parc Vachon », « Réaménagement du parc Henri-Casault » et « Projet d'aménagement du parc Grand-Oasis ».

---

**CE-2009-2174 Avis de motion et adoption du *Règlement sur des travaux de construction d'une salle d'exposition attenante à la bibliothèque Aliette-Marchand dans l'arrondissement des Rivières et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 1578 - GI2009-146 (Ra-1503)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de donner un avis de motion et d'adopter le *Règlement sur des travaux de construction d'une salle d'exposition attenante à la bibliothèque Aliette-Marchand dans l'arrondissement des Rivières et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 1578.

---

**CE-2009-2175** **Projet « Stade de soccer Chauveau » - Évolution des coûts et disponibilité des fonds - GI2009-147 (Ra-1503)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de prendre acte des modifications apportées aux annexes jointes aux sommaires décisionnels GI2007-012 (22 février 2007, relativement au R.V.Q. 1244) et GI2007-175 (5 février 2008, relativement au R.V.Q. 1354), afin de libérer un montant de 600 000 \$ pour l'affecter au projet « Stade de soccer Chauveau ». Ces modifications sont identifiées à l'annexe 1 jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2009-2176** **Bail entre la Ville de Québec et la « Caisse Desjardins de Limoilou » - Bureaux de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou - GI2009-150 (CT-GI2009-150) — (Ra-1503)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la conclusion d'un bail en vertu duquel la Ville de Québec loue, de la « Caisse Desjardins de Limoilou », des locaux situés au 1310, 1<sup>re</sup> Avenue, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2011, selon les conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet de bail joint en annexe au sommaire décisionnel, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets 2010 et 2011 par les autorités compétentes.

---

**CE-2009-2177** **Acquisition, pour fins municipales, du lot 2 074 517 et d'une partie du lot 2 074 870 du cadastre du Québec - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - GI2009-161 (CT-GI2009-161) — (Ra-1503)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'acquérir, de la « Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada », un immeuble connu et désigné comme étant le lot 2 074 517 et une partie du lot 2 074 870 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, de superficies respectives de dix-mille-neuf-cent-soixante-treize mètres carrés et huit dixièmes (10 973,8 m<sup>2</sup>) et d'environ trois-mille-cinq-cent-trente mètres carrés (3 530 m<sup>2</sup>), tel que montré au *Croquis - Proposition d'achat* joint en annexe au sommaire décisionnel, pour un montant approximatif de 546 400 \$ excluant les taxes, le tout selon les conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet de promesse d'achat joint en annexe audit sommaire, conditionnel à l'entrée en vigueur du Règlement R.V.Q. 1536.

**CE-2009-2178 Avis de motion et adoption du Règlement modifiant le Règlement sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais relativement à la tarification pour le dégel d'un branchement d'aqueduc, R.V.Q. 1581 - TP2009-051 (Ra-1503)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de donner un avis de motion et d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur le coût des permis et des licences, les taxes spéciales, la tarification de biens et de services et les autres frais relativement à la tarification pour le dégel d'un branchement d'aqueduc*, R.V.Q. 1581.

---

**CE-2009-2179 Autorisation de dépenses de 121 700 \$ pour les activités organisées dans le cadre de la Coupe Vanier - DT2009-116 (CT-DT2009-116) — (Ra-1503)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser les dépenses de 121 700 \$ pour la réalisation des activités organisées dans le cadre de la Coupe Vanier.

---

**CE-2009-2180 Retraite de monsieur Jean-Guy Kirouac (ID. 012710), directeur associé à la direction du Service de l'évaluation, le 1<sup>er</sup> décembre 2009 - RH2009-1122 (Ra-1503)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de prendre acte de la retraite de monsieur Jean-Guy Kirouac (ID. 012710), directeur associé à la direction du Service de l'évaluation, le 1<sup>er</sup> décembre 2009.

---

**CE-2009-2181 Retraite de monsieur René Godin (ID. 014700), commandant de poste adjoint à la Division de la gendarmerie / Arrondissements de La Haute-Saint-Charles et des Rivières au Service de police, le 1<sup>er</sup> janvier 2010 - RH2009-1133 (Ra-1503)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de prendre acte de la retraite de monsieur René Godin (ID. 014700), commandant de poste adjoint à la Division de la gendarmerie, arrondissements de La Haute-Saint-Charles et des Rivières au Service de police, le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

**CE-2009-2182 Versement d'une subvention discrétionnaire à « Centraide » - DG2009-097 (CT-DG2009-097) — (Ra-1503)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser un virement de fonds de 90 000 \$ du poste contingent de proximité à l'activité 9230200 « Frais généraux - comité des dons »;
  - 2° de verser un montant de 140 000 \$ plus les taxes, si applicables, à « Centraide ».
- 
- 

**CE-2009-2183 Protocole d'entente entre la Ville de Québec et la « Commission de la capitale nationale du Québec (CCNQ) » relativement aux travaux d'aménagement d'une aire de virage sur le chemin du Foulon, située sur le lot 4 148 664 du cadastre du Québec - AJ2009-097**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise la conclusion d'un protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Québec et la « Commission de la capitale nationale du Québec », relativement aux travaux d'aménagement d'une aire de virage sur le chemin du Foulon, située sur le lot 4 148 664 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au protocole d'entente joint en annexe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2009-2184 Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour la réfection du pont Delage (PBS2006061) (VQ-40454) - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - AP2009-616 (CT-2185278)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 31 715,20 \$ incluant les taxes, au contrat adjudgé à « Les Dalles Parko inc. », en vertu de la résolution CE-2009-0658, en date du 8 avril 2009, dans le cadre du contrat pour la réfection du pont Delage (PBS2006061), conformément à l'avis de modification numéro 2 joint en annexe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2009-2185 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat des travaux de réparation de structure sur le boulevard Chaudière, au-dessus de la rivière Cap-Rouge (VQ-41893) - Arrondissement de Sainte-Foy - Sillery - Cap-Rouge - AP2009-631 (CT-2185356)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 67 725 \$ incluant les taxes, au contrat adjudé à « JA Fortier Construction inc. », concernant les travaux importants de délamination de la dalle, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint en annexe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2009-2186 Avis de modification numéro 2 relatif au contrat en vue de l'agrandissement du chalet du parc des Brumes (PBS 2006-137) (VQ-40927) - AP2009-635 (CT-2186044)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 50 024,50 \$ incluant les taxes, au contrat adjudé à « Construction Couture et Tanguay », en vertu de la résolution CE-2009-0558, en date du 25 mars 2009, dans le cadre du projet d'agrandissement du chalet du parc des Brumes (PBS 2006-137), conformément à l'avis de modification numéro 2 joint en annexe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2009-2187 Subvention à « Opération Nez rouge », dans le cadre de sa 26<sup>e</sup> édition (2009-2010) - DG2009-121**

---

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 10 000 \$ à « Opération Nez rouge », dans le cadre de sa 26<sup>e</sup> édition (2009-2010).

---

**CE-2009-2188 Convention d'indemnisation entre la Ville de Québec et « Bunge du Canada Ltée » concernant une entente d'indemnisation dans le cadre du projet de Ex Machina « Les Aurores boréales » - DT2009-104**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise la conclusion d'une convention d'indemnisation entre la Ville de Québec et « Bunge du Canada Ltée », dans le cadre du projet de Ex Machina « Les Aurores boréales », selon des conditions substantiellement conformes à celles du projet joint en annexe au sommaire décisionnel.

**CE-2009-2189 Convention entre la Ville de Québec et « La Parade des jouets inc. » - Versement d'une subvention - DT2009-105 (CT-DT2009-105)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise la conclusion du contrat à intervenir entre la Ville de Québec et « La Parade des jouets inc. », relativement au versement d'une subvention de 20 000 \$, dans le cadre de l'événement « La Parade des jouets », qui se tiendra le 29 novembre 2009, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet de contrat joint en annexe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2009-2190 Participation de madame Sophie Bégin, directrice adjointe des Affaires stratégiques et administratives au « Salon mondial de la sécurité intérieure des États », qui se tiendra à Paris du 17 au 20 novembre 2009 - PO2009-017 (CT-PO2009-017)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la participation de madame Sophie Bégin, directrice adjointe des Affaires stratégiques et administratives au « Salon mondial de la sécurité intérieure des États », qui se tiendra à Paris, du 17 au 20 novembre 2009;
  - 2° le remboursement des dépenses engagées par madame Sophie Bégin, soit un montant maximum de 3 800 \$ comprenant les frais de transport, d'hébergement et de repas, sur présentation des pièces justificatives.
- 

**CE-2009-2191 Mission de monsieur William Moss, archéologue principal, à Londres, au Royaume-Uni, du 9 au 12 novembre 2009 - RI2009-046**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° autorise la mission de monsieur William Moss, archéologue principal, à Londres, au Royaume-Uni, du 9 au 12 novembre 2009;
  - 2° autorise le remboursement d'une dépense de 2 555 \$, pour les frais de mission de monsieur William Moss, comprenant les frais de transport aérien, l'hébergement, le transport terrestre sur place et les repas, sur présentation des pièces justificatives;
  - 3° affecte la subvention de 2 000 \$ versée par le « Ministère des Relations internationales » du gouvernement du Québec, au budget d'opération du Commissariat aux relations internationales.
-

**CE-2009-2192 Approbation du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 28 octobre 2009**

---

Il est résolu que le comité exécutif approuve le procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 28 octobre 2009, tel qu'il a été rédigé.

---

**CE-2009-2193 Retraite de monsieur Claude Goulet (ID. 003079), directeur de projet à la Direction générale, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 - RH2009-1116**

---

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de la retraite de monsieur Claude Goulet (ID. 003079), directeur de projet à la Direction générale, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

---

**CE-2009-2194 Désistement de monsieur Christian Sommeillier (ID. 065464) de son poste de directeur, de la Division de la foresterie urbaine et de l'horticulture du Service de l'environnement - RH2009-1128**

---

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du désistement de monsieur Christian Sommeillier (ID. 065464), employé régulier, de son poste de directeur de la Division de la foresterie urbaine et de l'horticulture (poste no 17579) du Service de l'environnement.

---

**CE-2009-2195 Démission de madame Liette Larrivée (ID. 004701), directrice adjointe de la Division des affaires stratégiques et administratives du Service de police - RH2009-1140**

---

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de la démission de madame Liette Larrivée (ID. 004701), de son poste de directrice adjointe à la Division des affaires stratégiques et administratives du Service de police, avec effet le 28 octobre 2009.

---

**CE-2009-2196 Mutation de monsieur Michel Légaré (ID. 050479) à l'emploi de directeur de la Division de la foresterie urbaine et de l'horticulture du Service de l'environnement - RH2009-1150 (CT-RH2009-1150)**

---

Il est résolu que le comité exécutif mute monsieur Michel Légaré (ID. 050479), employé permanent, de son poste de directeur de la Division des travaux publics de l'arrondissement de Limoilou (poste no 17635), au poste de directeur de la Division de la foresterie urbaine et de l'horticulture (poste no 17579) du Service de l'environnement, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

---

**CE-2009-2197 Résiliation du contrat liant la Ville de Québec et madame Suzanne Verreault (ID. 008025), agente de recherche auprès des conseillères et conseillers membres du comité exécutif - RH2009-1163**

---

Il est résolu que le comité exécutif résilie le contrat individuel de travail entre la Ville de Québec et madame Suzanne Verreault (ID. 008025), agente de recherche auprès des conseillères et conseillers membres du comité exécutif (poste no 19994), avec effet rétroactif au 2 novembre 2009.

---

**CE-2009-2198 Engagement de madame Line-Sylvie Perron, directrice adjointe au Cabinet de la mairie - RH2009-1181 (CT-RH2009-1181)**

---

Il est résolu que le comité exécutif engage madame Line-Sylvie Perron, directrice adjointe au Cabinet de la mairie (poste no 27002), pour la période du 16 novembre 2009 au 31 décembre 2010, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

**CE-2009-2199 Rejet des soumissions reçues concernant les services professionnels, dans le cadre du projet des ouvrages de surverse, phase 1 (PSP2008291) (VQ-41941) - Divers arrondissements - AP2009-656**

---

Il est résolu que le comité exécutif annule la demande de soumissions relative à l'obtention de services professionnels, dans le cadre du projet des ouvrages de surverse, phase 1, divers arrondissements (VQ-41941) et de rejeter, à toutes fins que de droit, la soumission reçue lors de l'ouverture.

---

La séance est levée à 17h10

---

Régis Labeaume  
Président

Sylvain Ouellet  
Greffier

SO/hmd/lh/mcr/mc